



# ***SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL***

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 23 DÉCEMBRE 2020**

**RÉSOLUTIONS 2020-147 À 2020-150 INCLUSIVEMENT**

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL** tenue le **23 décembre 2020** à 13 heures 51, par voie d'appel conférence.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

M.	Eric Morasse	président et conseiller municipal
Mme	Jocelyne Frédéric-Gauthier	vice-présidente et conseillère municipale
Mme	Aline Dib	administratrice et conseillère municipale
M.	Vasilios Karidogiannis	administrateur et conseiller municipal
Mme	Suzanne Savoie	administratrice indépendante

### **ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

M.	Guy Picard	directeur général
Me	Pierre Côté	secrétaire corporatif
Mme	Kathy Dumortier	directrice principale

M. Eric Morasse agit à titre de président de l'assemblée. M<sup>e</sup> Pierre Côté agit à titre de secrétaire.

M. Eric Morasse déclare la présente assemblée régulièrement ouverte et en conformité avec la Loi sur les sociétés de transport en commun.

Le président déclare à l'assemblée que Mme Sandra El-Helou, M. Michel Reeves et Mme Mélanie Martel avaient motivé leur absence.

N'ayant reçu aucune question de la part du public, la période de questions réservée au public n'a donc pas lieu.

## **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 23 DÉCEMBRE 2020**

---

L'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 23 décembre 2020 est déposé à l'assemblée.

**EN CONSÉQUENCE**, sur motion dûment proposée par madame Aline Dib et secondée par madame Jocelyne Frédéric-Gauthier, il est unanimement résolu :

**2020-147** d'approuver, comme il a été présenté, l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 23 décembre 2020.

## **BUDGET DU TRANSPORT ADAPTÉ - EXERCICE 2021 - ADOPTION**

---

ATTENDU que le projet de budget du transport adapté pour l'exercice 2021 est déposé à l'assemblée ;

ATTENDU que le Comité d'audit et des finances a recommandé son adoption lors des réunions tenues les 28 septembre et 12 novembre 2020.

**EN CONSÉQUENCE**, sur motion dûment proposée par madame Suzanne Savoie et secondée par madame Jocelyne Frédéric-Gauthier, il est unanimement résolu :

**2020-148** d'adopter, tel que déposé à la présente assemblée, le budget du service de transport adapté pour l'exercice 2021 au montant de 11 894 179 \$ lequel est subventionné conformément au *Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées* du Ministère des Transports du Québec; et

d'autoriser la trésorière à transmettre ledit budget audit ministère.

## **SERVICES PROFESSIONNELS D'AUDIT EXTERNE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2020, 2021, 2022, 2023 ET 2024 - APPROBATION D'UN MANDAT**

---

ATTENDU QUE l'article 108.2.1 de la Loi sur les cités et villes stipule que le vérificateur (auditeur) externe désigné par la ville de Laval vérifie, pour l'exercice pour lequel il a été nommé, ses états financiers et ceux de toute personne morale qui lui est liée ;

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval (STL) est une personne morale liée à la ville de Laval au sens du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 107.7 de la Loi sur les cités et villes ;

ATTENDU QUE la ville de Laval a désigné Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) comme vérificateur (auditeur) externe pour une période de 5 années suite à un appel d'offres public (SP-30106) ;

ATTENDU QUE les coûts assumés par la STL pour la vérification de ses états financiers pour cette période de 5 années sont de 270 000\$ avant taxes, tel que détaillés ci-après.

**EN CONSÉQUENCE**, sur motion dûment proposée par monsieur Vasilios Karidogiannis et secondée par madame Aline Dib, il est unanimement résolu :

**2020-149**

d'approuver le mandat de vérification (d'audit) des états financiers de la STL par Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) pour une période de 5 années, selon les termes et conditions de l'appel d'offres public SP-30106, aux coûts de 270 000\$ avant taxes, tel que détaillés ci-après :

BLOC 2 - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL (STL)				
Items	Description des services	Quantité	Unité	Montant
1.1	Audits des états financiers et autres mandats pour l'année se terminant le 31 décembre 2020	1	forfait	52 000,00 \$
1.2	Audits des états financiers et autres mandats pour l'année se terminant le 31 décembre 2021	1	forfait	53 000,00 \$
1.3	Audits des états financiers et autres mandats pour l'année se terminant le 31 décembre 2022	1	forfait	54 000,00 \$
1.4	Audits des états financiers et autres mandats pour l'année se terminant le 31 décembre 2023	1	forfait	55 000,00 \$
1.5	Audits des états financiers et autres mandats pour l'année se terminant le 31 décembre 2024	1	forfait	56 000,00 \$
<b>Sous-total - 5 ans (avant taxes)</b>				<b>270 000,00 \$</b>
TPS 5% no enregistrement:		<b>122156102</b>		<b>13 500,00 \$</b>
TVQ 9,975% no enregistrement:		<b>1007213782</b>		<b>26 932,50 \$</b>
<b>TOTAL - Bloc 2 - STL - 5 ans (taxes incluses)</b>				<b>310 432,50 \$</b>

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Sur motion dûment proposée par madame Jocelyne Frédéric-Gauthier et secondée par monsieur Vasilios Karidogiannis, il est unanimement résolu :

**2020-150** de lever l'assemblée à 13h53.

---

**Eric Morasse, président**

---

**Pierre Côté, secrétaire-corporatif**